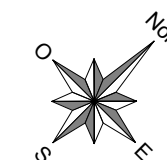


◀ N°A01



HALL A

APPARTEMENT DE 2 PIECES

n° A01 au Rez-de-chaussée

ENTREE	5.60 m <sup>2</sup>
SEJOUR/CUISINE	20.11 m <sup>2</sup>
CHAMBRE	17.91 m <sup>2</sup>
SALLE D'EAU	5.01 m <sup>2</sup>
DEGAGEMENT	1.78 m <sup>2</sup>

<b>SURFACE TOTALE HABITABLE</b>	<b>50.41 m<sup>2</sup></b>
TERRASSE	10.39 m <sup>2</sup>
JARDIN	14.03 m <sup>2</sup>

<b>SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE</b>	<b>74.83 m<sup>2</sup></b>
---	----------------------------

**LEGENDE**

SS	Sèche Serviette	RJ	Prise RJ 45
Radiateur	Radiateur	AV	Allège Vitrée
R	Réfrigérateur	VR	Volet Roulant
LV	Lave Vaisselle	GC	Garde-corps
C	Cuisson	Soffite / faux plafond	
LL	Lave Linge	ETEL	Esp techn. elect. du lgt
TRI	Tri sélectif	PL	Placard
Nourrice	Nourrice		

Indice A 20/06/2019

Echelle : 1 : 50

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique.